



1865

# ROYAL SPORT NAUTIQUE DE BRUXELLES 1865

## 11<sup>E</sup> BRUSSELS ROWING WINTER REGATTA

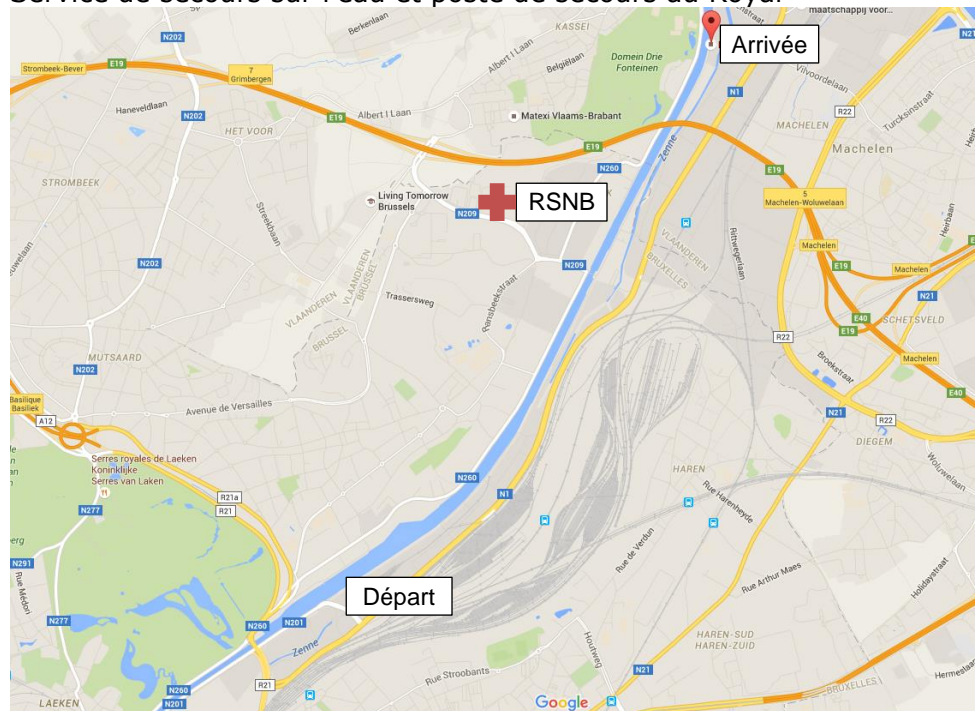
### TÊTE DE RIVIÈRE EN 4 OU 8

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017 À 11H

## AVANT-PROGRAMME

### PARCOURS

- **Départ** : à 11h depuis l'entrée du port du Bryc
- **Distance** : 5.000m
- **Arrivée** : à hauteur de la Kruitfabriek (entre le viaduc du ring et le pont de Vilvorde)
- Service de secours sur l'eau et poste de secours au Royal



### INSCRIPTIONS, FORFAITS ET TIRAGE AU SORT

- **Date limite d'inscription**: Mardi 7 février à 18h
- **Forfaits réguliers** : au plus tard le lundi 13 février à 18 h
- **Tirage au sort** : Lundi 13 février à 19h au Royal
- **Adresse** :  
Royal Sport Nautique de Bruxelles 1865 c/o Comité organisateur  
Chaussée de Vilvorde, 170 à 1120 Bruxelles  
royalregatta@royal1865.be  
Pierre CHARLIER – 0497 28 45 40

### RÈGLEMENT

- Les régates se déroulent conformément aux règles de la FRBA et de la FISA.
- L'équipe qui en rejoint une autre doit la passer du côté de la rive tribord.
- Les équipes franchiront le pont de Buda dans l'ordre où elles s'y présenteront.



- Les équipes qui provoqueront des contacts avec d'autres embarcations ou qui gêneront leurs concurrents s'exposent à être mises hors course.
- L'équipe qui anticipe son départ reçoit une pénalité d'une minute.
- La course en 8+ est open.
- Les Barreurs doivent porter un Gilet de sauvetage
- Par une température inférieure à 8°C, chaque rameur devra être muni d'un dispositif individuel de flottaison.
- **Pré-start** : 50m avant le départ
- **Droit d'inscription** : 2,50 € par rameur
- **Remise des prix** : après la course

## CHALLENGE

Un challenge homme et un challenge femme sera attribué sur base des tableaux de compensation ci-après. Il sera attribué définitivement à la société qui le remporte trois fois consécutivement ou cinq fois non consécutivement. Tous les participants recevront un prix.

**Vainqueur 2015** : Le Royal Sport Nautique de Bruxelles

## COMPENSATION

- $C_{\text{rameur}} = C_{\text{bateau}} * C_{\text{catégorie}} * C_{\text{genre}}$
- $C_{\text{équipe}} = \text{moyenne géométrique des } C_{\text{rameur}}$  (arrondi au centième)

### Compensation bateau

4-	4+	4x	4x+	8+
0,925	0,900	0,960	0,930	1,000

### Compensation catégorie

Junior 16	Senior	Master A	Master B	Master C	Master D	Master E
0,97	1,00	0,98	0,97	0,96	0,95	0,94

### Compensation genre

$$C_{\text{Femme}} = 0,91$$

$$C_{\text{Homme}} = 1,09$$



1865

# ROYAL SPORT NAUTIQUE DE BRUXELLES 1865

## 93<sup>E</sup> GRAND HANDICAP D'HIVER

DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017 À 14H

### AVANT-PROGRAMME

#### PARCOURS

- **Départ** : à 14h depuis l'entrée du port du Bryc
- **Distance** : 5.000m
- **Arrivée** : à hauteur de la Kruitfabriek (entre le viaduc du ring et le pont de Vilvorde)
- Service de secours sur l'eau et poste de secours au Royal



#### INSCRIPTIONS, FORFAITS ET TIRAGE AU SORT

- **Date limite d'inscription**: Mardi 7 février à 18h
- **Forfaits réguliers** : au plus tard le lundi 13 février à 18 h
- **Tirage au sort** : Lundi 13 février à 19h au Royal
- **Changements d'équipes** : Le dimanche 19 février à 12h
- **Adresse** :  
Royal Sport Nautique de Bruxelles 1865 c/o Comité organisateur  
Chaussée de Vilvorde, 170 à 1120 Bruxelles  
royalregatta@royal1865.be  
Pierre CHARLIER – 0497 28 45 40

#### RÈGLEMENT

- Les régates se déroulent conformément aux règles de la FRBA et de la FISA.
- L'équipe qui en rejoint une autre doit la passer du côté de la rive tribord.
- Les équipes franchiront le pont de Buda dans l'ordre où elles s'y présenteront.



- Les équipes qui provoqueront des contacts avec d'autres embarcations ou qui gêneront leurs concurrents s'exposent à être mises hors course.
- L'équipe qui anticipe son départ reçoit une pénalité d'une minute.
- Les Barreurs doivent porter un Gilet de sauvetage
- Par une température inférieure à 8°C, chaque bateau devra être muni d'un dispositif individuel de flottaison.
- **Droit d'inscription** : 2,50 € par rameur
- **Remise des prix** : après la course

## CHALLENGE

Un challenge interclubs sera attribué sur base des trois premiers bateaux classés par club (les équipes comprenant des rameurs de clubs différents n'entre pas en ligne de compte). Il sera attribué définitivement à la société qui le remporte trois fois consécutivement ou cinq fois non consécutivement. Tous les participants recevront un prix.

**Le challenge a été attribué définitivement au Cercle des Régates de Bruxelles.**

## HANDICAP

- $H_{\text{rameur}} = H_{\text{bateau}} + H_{\text{catégorie}} + H_{\text{genre}}$
- $H_{\text{équipe}} = \text{moyenne des } H_{\text{rameur}}$

## Handicap bateau

Trimmy	0:00	Skiff poly >21kg	4:15	Funny2 <50kg	5:30
Trimmy laser	0:45	C2 >50kg	4:30	Yolette 3x	5:30
You-You	1:15	Funny2 >50kg	4:30	2x poly >42kg	6:00
C1 >30kg	3:00	Yole 4+ sans porte	4:30	2x poly <42kg	6:15
Funny >30kg	3:00	nage		2x+ => 3x	6:20
C1 <30kg	4:00	C3 >65kg	5:20	C3 <65kg	6:20
Funny <30kg	4:00	Yolette 4+	5:25	Yolette 4X+ bois	6:20
Skiff de mer	4:15	C2 <50kg	5:30	Yolette 4X+ poly	6:20

Tout bateau plus léger que le minimum prévu sera pénalisé de 15'' par kg.

## Handicap catégorie

J16	J18	Senior	Master A	Master B	Master C	Master D	Master E	Master F	Master G	Master H
3:15	4:05	4:45	4:20	4:00	3:40	3:10	2:30	1:50	1:00	0:00

## Handicap genre

- $H_{\text{homme}} = 4'$
- $H_{\text{femme}} = 0'$